

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SONNAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarantes-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Commission d'arbitrage. — VII La nouvelle chapelle du grand-séminaire. — VIII Sœurs de la Providence : vêtue et profession. — IX Un prêtre catholique membre de la Chambre des Lords. — X La question scolaire aux Etats-Unis. — XI Tous égaux.

AU PRONE

Le dimanche, 23 juin

On annonce :

La fête (le 29) et la solennité des Ss. ap. Pierre et Paul (le 30), ainsi que le jeûne (le 28) ;

La clôture du mois du Sacré-Cœur (avec les indulgences plénières indiquées au No 20) ;

Dans le diocèse de Saint Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul, mais on doit les exhorter à la faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 23 juin

les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

Quoique le Martyrologe mentionne plusieurs saints au 23 juin, l'Eglise romaine ne fait mémoire d'aucun en son office de ce jour, qui est par suite de la férie occurrente, ou du dimanche. Dans toute l'ancienne province ecclésiastique de Québec (province civile actuelle de ce nom), l'on fait, par indulgt, la solennité anticipée de saint Jean-Baptiste.

Dieu avait promis au monde un sauveur et le monde l'attendait depuis plus de 4000 ans. Au moment déterminé de toute éternité, l'archange Gabriel apparut à Zacharie, pendant qu'il accomplissait ses fonctions de prêtre, à son tour, dans le temple de Jérusalem et lui annonça qu'il serait le père du précurseur du Messie. On peut lire le récit de cette apparition et de la conception miraculeuse de saint Jean-Baptiste dans l'évangile de la vigile de cette fête (le 23 juin). On peut lire dans l'évangile du vendredi